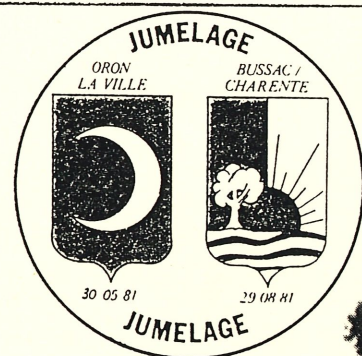


# BUSSAC info



N° 72

DEUXIEME TRIMESTRE 1999



# SOMMAIRE

## BUSSAC INFO

BULLETIN MUNICIPAL  
D'INFORMATION

N° 72

DEUXIEME TRIMESTRE 1999

Responsable de la publication:  
Guy Chapuis.

Rédacteur en chef:  
M.C. Pommier

Comité de rédaction:  
M.C. Allinand, M.J. Chapuis, B.  
Gaillard.

ISSN : 0776-2246

3 Editorial

### Informations municipales

4 Conseil municipal du 14 avril 1999

6 Conseil municipal du 8 mai

7 Conseil municipal du 24 juin

9 Budget primitif 99

10 P.O.S. – Elections européennes du 13 juin à Bussac

### Informations locales

11 Etat civil – Service national – recensement – Aide aux de  
– Noces d'or.

12 Contrats CES – Association Mélody – Bébés à la  
bibliothèque.

14 Petrouchka

15 Photos – travaux

16 Chantier école – autres nouvelles de l'école.

19 Bref et vrac

### Foyer rural

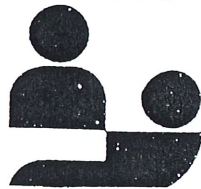
21 Assemblée générale du 25 juin 1999 – football.

22 Exposition de peinture.

23 Gymnastique volontaire – Club des aînés.

En couverture : Le jumelage Oron – Bussac en croisière sur la Charente.

# VMEH



**ECOUTER – AIDER - DISTRAIRE**

Visite des Malades dans les Etablissements

Hospitaliers

**VOULEZ-VOUS AIDER**

- Des malades isolés à l'hôpital
- Des personnes âgées sans visite ?

**JOIGNEZ-VOUS**

**A L'ASSOCIATION VMEH**

Section locale de Saintes

Centre hospitalier

BP 326 – 17108 Saintes cedex

05 46 92 76 76 – poste 7706

**Permanences chaque vendredi  
de 14h30 à 16h30**

*Les associations VMEH sont aconfessionnelles  
et apolitiques.*

## COURS DE DANSE A BUSSAC

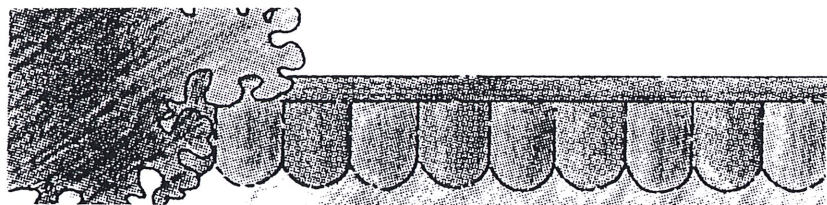
- A partir de la rentrée prochaine
- De 5 ans (éveil à la danse) à l'âge adulte
- Professeur diplômé d'Etat
- Salle de tennis de table du Foyer rural
- **Règlement forfaitaire mensuel de 100F**  
(suivant l'âge des élèves et la durée du cours)

*Pour tous renseignements : s'adresser à partir  
de septembre, à la mairie (05 46 93 11 11) ou  
directement au 05 46 91 72 61*

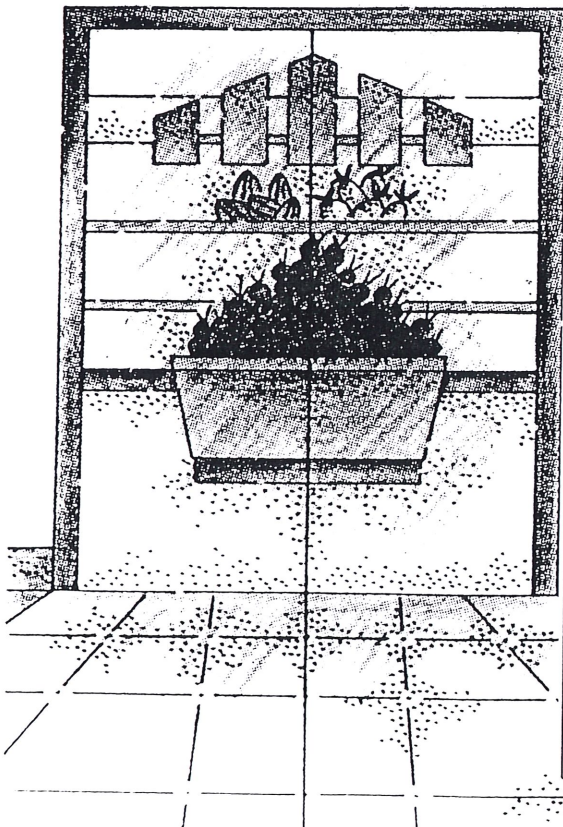
## Jacques MENUET

*Plâtrerie, carrelage, plaques de plâtre,  
Escalier sur voûte sarrasine  
Cheminée*

**1 chemin des Motillons  
17100 Bussac/Charente  
tél. : 05 46 93 46 75**



## Le point Multi – Service ALIMENTATION GENERALE C. MENAUD



EPICERIE  
TABAC  
PRESSE  
DEPOT GAZ  
DEPOT PHOTO  
JEUX / LOTO  
RELAIS GROUPAMA  
POINT VERT  
FAX / MINITEL  
PHOTOCOPIEUR  
INFORMATION  
ORGANISMES SOCIAUX  
RELAIS SNCF  
(tarifs, horaires,  
réservations)  
- EUROPE EPARGNE

## Editorial

Refuser une inscription scolaire extérieure, préconiser un alignement, décider une expropriation, sanctionner une infraction aux règles d'urbanisme, ... ne sont pas des décisions faciles à prendre ; il n'est pas agréable de dire non !

Le plaignant a généralement de bonnes raisons à avancer - au regard de son intérêt personnel - qui, hélas, n'est pas toujours compatible avec l'intérêt général.

Sans doute paraît-il plus commode lorsque les parents travaillent dans la ville voisine, (ce qui est majoritairement le cas), d'y scolariser les enfants. Mais alors faut-il moderniser notre école, voire la conserver ?

Cette même ville nous offre une multiplicité de commerces, (qui rivalisent de publicités dans nos boîtes à lettres), faut-il alors conserver les nôtres ?

Lorsque l'élargissement de l'emprise de nos voies est nécessaire à la circulation des véhicules agricoles et automobiles, ne faut-il pas faire appel à la compréhension de chacun ?

Lorsqu'après de longues discussions on est parvenu à un accord et que celui-ci est remis en cause, faut-il capituler devant des exigences inacceptables compromettant le développement de notre collectivité ?

Lorsque des constructions sont réalisées sans permis de construire échappant ainsi aux contrôles d'urbanisme et à l'impôt correspondant, ne faut-il pas sanctionner ?

De regrettables précédents, parfois éminents), pourraient laisser croire que des « accommodements » avec la règle sont toujours possibles pour satisfaire des intérêts particuliers.

Je me suis toujours refusé à ce type de démarche.

La vie en collectivité impose des contraintes. Mon devoir est de les faire respecter.

Guy Chapuis

## Conseil municipal du 14 avril 1999

### ORDRE DU JOUR :

- 1- *Compte administratif 1998*
- 2- *Approbation du compte de gestion du receveur*
- 3- *Affectation du résultat*
- 4- *Budget primitif 1999*
- 5- *Taux des taxes*
- 6- *Budget annexe du lotissements des Grands Champs*
- 7- *Indemnisation de sinistre*
- 8- *Acquisition d'un véhicule avec benne*
- 9- *Dépôt de la demande de permis de construire pour la restructuration et l'extension du groupe scolaire*
- 10- *Désignation d'un coordinateur de sécurité et de protection de la santé des travailleurs pour l'opération de restructuration et d'aménagement du groupe scolaire*
- 11- *Demande de subvention auprès de la Saintonge Romane au titre du contrat de ruralité*
- 12- *Lotissement des Grands Champs, acquisition de terrain*
- 13- *Lotissement des Grands Champs, projet d'extension*
- 14- *Demande de participation au titre de la Dotation Globale d'Equipement pour le groupe scolaire (complément)*
- 15- *Questions diverses*

### 1- Compte administratif 1998.

Après sa présentation par monsieur le Maire, le Conseil municipal adopte à l'unanimité le compte administratif 98 mis aux voix par monsieur Daniaud.

### 2- Approbation du compte de gestion du receveur.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion établi par monsieur le receveur.

### 3- Affectation du résultat.

Le Conseil municipal,

- en application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M14 (tome II, titre 3, chapitre 5),
- après avoir approuvé le 14 avril 1999, le compte administratif 1998, qui présente un excédent de fonctionnement (hors restes à réaliser) d'un montant de 703 788,06 F,
- constatant que la section d'investissement dudit compte administratif fait apparaître :
  - \* un solde d'exécution global de : 44 956,81 F
  - \* un solde de restes à réaliser de 341 127,48 F, entraînant un besoin de financement s'élevant à 296 170,67 F,
- vu les états de restes à réaliser au 31 décembre 1998,

- considérant les besoins recensés pour l'exercice 1999,
- considérant que le budget de 1998 comportait, en prévision, un virement de la section de fonctionnement (compte 023) à la section d'investissement (compte 021) de 440 039,00 Fr, décide d'affecter au budget de l'exercice 1999 le résultat comme suit :
  - \* affectation en réserves (C/1068) financement de la section d'investissement : 703 788,06 Fr.
  - \* Report en section de fonctionnement : Néant (ligne 002 en recettes)

### 4- Budget primitif 1999.

Monsieur le Maire présente la section de fonctionnement du budget primitif 99, puis la section d'investissement.

Le Conseil municipal vote à l'unanimité ce budget ainsi équilibré :

- dépenses et recettes de fonctionnement : 2 635 600,00 Fr.
- dépenses et recettes d'investissement : 5 112 139,32 Fr.

Les principales opérations retenues sont :

- Restructuration et extension du groupe scolaire
- Prolongement de la piste cyclable du Pontreau aux Mailleux

## Informations municipales

- Acquisition de véhicules de service.

### 5- Taux des taxes.

Monsieur le Maire rappelle la prise en charge par la Communauté de Communes, du personnel de service affecté à l'école (hors restauration). Ce transfert de charges entraîne une augmentation du taux des taxes communautaires. En conséquence, il propose au Conseil municipal de tenir compte de ce transfert et d'adopter les taux (diminués) suivants :

	TAUX 1998	TAUX 1999
Taxe d'habitation	6,57	6,30
Foncier bâti	12,77	12,23
Foncier non bâti	34,51	33,07
Taxe professionnelle	10,71	10,27

Le Conseil municipal accepte cette proposition.

### 6- Budget annexe du lotissement des Grands Champs.

Du fait de la nomenclature comptable M14, le Maire explique qu'il est nécessaire de créer un budget annexe dans lequel seront individualisées les opérations relatives à la troisième tranche du lotissement des "Grands Champs"

Le Conseil municipal accepte cette création de budget annexe.

### 7- Indemnisation de sinistre.

Le Maire rappelle au Conseil municipal le vol de la 2ème sonorisation survenu le 7 janvier 1999.

La compagnie d'assurance propose une somme de 11 126,45 Fr. pour indemniser ce sinistre. Le Conseil accepte cette proposition.

### 8- Acquisition d'un véhicule avec benne.

Deux propositions : garage Perochain et Saintonge Automobile. Le garage Perochain n'ayant pu honorer sa proposition, le Conseil retient celle du garage Saintonge Automobile pour un montant de 88 000,00 Fr.

### 9- Dépôt de la demande de permis de construire pour la restructuration et l'extension du groupe scolaire.

Le Conseil municipal autorise monsieur le Maire à signer la demande de permis de construire et à procéder à son dépôt.

### 10- Désignation d'un coordonnateur de sécurité et de protection de la santé des travailleurs pour les travaux du groupe scolaire.

Une consultation a été lancée le 9 février 1999, auprès des organismes suivants :

- Ingénierie Sécurité,
- Christophe Large,
- AFICOOR
- VERITAS
- Société Ouest Coordination

Il ressort de l'examen des offres que la proposition du coordonnateur de sécurité et de protection de la santé des travailleurs "Ingénierie Sécurité", apparaît la mieux disante pour un montant de 16 000 Fr.

En conséquence, le Maire propose de retenir cette société et de l'autoriser à signer la convention avec celle-ci.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte cette proposition.

### 11- Demande de subvention auprès du syndicat Saintonge Romane au titre du contrat de ruralité.

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la lettre reçue de la Saintonge Romane qui précise que le bureau a émis un avis favorable pour une aide à la diffusion de 2 000,00 F au titre du volet "animation" du contrat de Ruralité, en faveur des municipalités qui souhaiteraient faire produire dans leur localité un groupe des Jeux Santons.

Le Conseil municipal souhaitant recevoir le 14 juillet le groupe de l'Uruguay, sollicite cette proposition de 2 000,00 FR.

### 12- Lotissement des Grands Champs, acquisition de terrain.

Le Maire informe le Conseil du courrier de monsieur et madame RICHE Rolland, en date du 19 mars 1999, proposant la cession à la Commune de la parcelle cadastrée section AK n°538 de 26a78ca, à laquelle s'ajoutent les 10a45ca échangés par acte administratif en date du 11 août 1998, soit une superficie totale de 3723m<sup>2</sup> au prix de 70 000,00 F.

Le Conseil municipal accepte cette proposition et autorise le Maire à entreprendre les démarches nécessaires et à signer l'acte à intervenir.

### 13- Lotissement des Grands Champs, projet d'extension.

Le Maire rappelle le projet d'extension du lotissement des Grands Champs. Il convient de demander à chaque concessionnaire de réaliser une étude pour l'aménagement de cette zone.

## Informations municipales

Le Conseil municipal, constatant (nombreuses demandes d'acquisition de terrains), qu'il est nécessaire de procéder à l'extension du lotissement existant, autorise le Maire à entreprendre les démarches nécessaires.

### 14- Demande de participation au titre de la Dotation Globale D'Equipement pour le groupe scolaire.

En 1998, un dossier de demande de subvention a été déposé pour la partie maternelle subventionnable au titre de la Dotation Globale d'Equipement, pour un montant de 1 867 000 F HT.

Cette dotation s'est étendue en 1999 au secteur primaire et cours d'école.

C'est donc dans ce cadre qu'un dossier complémentaire a été établi et compte tenu des exigences du service vétérinaire, la restructuration de la restauration est prise en compte.

Son montant est évalué à 1 391 217 F HT.

Monsieur le Maire propose donc au Conseil d'approuver le nouveau dossier et de l'autoriser à

solliciter l'aide de l'Etat au taux le plus élevé au titre de la Dotation Globale d'Equipement 1999 ainsi qu'à signer tous documents afférents à cette demande.

### 15- Questions diverses.

- Le Conseil municipal décide de verser une aide de 1 000,00 F pour les réfugiés du Kosovo.

- Le Maire fait savoir que la Chambre régionale de Commerce et d'Industrie propose à monsieur Menaud, épicier, la mise en place d'un « point multiservices ».

- Le syndicat des chemins peut éventuellement apporter une aide pour l'acquisition de signalisation routière et de signalétique, monsieur Daniaud prendra contact avec le service concerné.

- Le syndicat Saintonge Romane peut apporter une aide pour la réalisation de plans extérieurs.

- Différents administrés demandent l'implantation de points d'éclairage supplémentaires.

## Conseil municipal du 8 mai 1999

### ORDRE DU JOUR :

#### *1- Terrain sis aux Grands Champs*

#### *2- Lotissement des Grands Champs, autorisation de lotir*

#### *3- Legs COUPRIE*

#### *4- Indemnisation de sinistre*

#### *5- Groupe folklorique de l'Uruguay, participation du comité de jumelage*

#### *6- Questions diverses.*

#### 1- Terrain sis aux Grands Champs.

Le Maire rappelle au Conseil que par délibération en date du 14 avril 1999 il avait accepté l'offre de cession à la Commune, par Mr et Mme RICHE, d'un terrain inclus dans la zone des Grands Champs.

Or, depuis cette date, ces derniers subordonnent cette vente à l'inscription en zone NB du Plan d'Occupation des Sols de la parcelle AK 547, actuellement située en zone NC, en mitoyenneté d'une zone I NA.

En dépit des informations qui leur ont été apportées quant à l'impossibilité d'une telle mutation eu égard aux règles communes en matière de modification ou de révision du Plan d'Occupation des Sols, ceux-ci ont confirmé cette "condition expresse" par courrier en date du 30 avril 1999.

Le Conseil municipal considérant :

- que les termes du "marché" sont inacceptables,
- que la remise en cause de l'accord précédemment conclu compromet la poursuite des opérations d'aménagement de ce secteur,

- que cet aménagement engagé depuis plusieurs années s'inscrit dans le cadre d'une opération structurante en vue de la réalisation d'un nouveau centre-bourg,
- qu'elle répond à une demande forte,
- qu'elle est nécessaire au maintien et au développement des activités publiques (écoles en particulier), commerciales, artisanales existantes,
- qu'elle répond aux orientations définies au niveau du programme de plan local de l'habitat de la Communauté de Communes du Pays Santon,

décide d'engager une procédure d'expropriation et sollicite à cet effet, du Préfet, l'ouverture de l'enquête publique nécessaire et de l'enquête parcellaire correspondante.

#### 2- Lotissement des Grands Champs, autorisation de lotir.

Le Maire rappelle qu'il a été décidé de lancer la 3ème tranche du lotissement des Grands Champs.



## Informations municipales

Pour mener à bien ce projet, il convient de déposer une demande de permis de lotir.

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer les documents y afférent.

### 3- Legs COUPRIE.

Le Maire invite le Conseil, conformément aux dispositions du testament de monsieur Jean COUPRIE, à désigner une jeune fille devant bénéficier, en 1999, des arrérages du legs de 25 000 francs fait par le susnommé à la Commune de Bussac. Le Conseil municipal après examen du dit testament, désigne à l'unanimité mademoiselle Marlène Jarousseau née le 18 juillet 1980, pour recevoir le dit legs.

### 4- Indemnisation de sinistre.

Le Maire rappelle le sinistre survenu à l'école il y a quelques mois (surtension EDF) qui avait endommagé une ligne.

L'EDF propose de ce fait une somme de 1 084,80 F.

Le Conseil accepte cette proposition.

### 5- Réception du groupe folklorique de l'Uruguay, participation du comité de jumelage.

Le Maire rappelle que le Comité de Jumelage accueillera un groupe folklorique des Jeux Santons, le 14 juillet.

Le Conseil municipal décide de participer financièrement à cet accueil.

La Commune réglera la totalité de la facture.

Le Comité de Jumelage lui reversera sa participation soit 2 900 F.

### 6- Questions diverses.

\* Livraison du véhicule communal mercredi 12 mai.

\* Dans le lotissement communal, la voie située dans le prolongement du Chemin des Grands Champs s'appellera "Impasse de la Cuelle".

# Conseil municipal du 24 juin 1999

## ORDRE DU JOUR :

**1- Modification des statuts du Syndicat d'Adduction et Distribution d'Eau Potable et d'Assainissement de la Charente-Maritime.**

**2- Enquête publique sur le projet de réalisation du barrage de la Trézence.**

**3- Décisions modificatives.**

**4- Participation financière au repas de la Communauté de Communes.**

**5- Participation financière au repas du 14 juillet.**

**6- Lotissement des Grands Champs.**

**7- Aménagement d'une piste cyclable entre le Pontreau et la Grand'Porte en bordure de la route du Val de Charente.**

**8- Travaux chemin de la Sablière.**

**9- Extension et réhabilitation du groupe scolaire.**

### 1- Modification des statuts du Syndicat d'Adduction de Distribution d'Eau Potable et d'Assainissement de la Charente-Maritime.

Le Maire expose les différents raisons justifiant ces modifications.

Le Maire donne lecture des deux délibérations adoptées par le Comité Syndical réuni le 31 mars 1999 et du texte du projet de statuts nouveaux que le Conseil accepte. Il est proposé :

\* de transformer le Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime en Syndicat dit "à la carte"

\* de modifier les conditions de fonctionnement de ce Syndicat Charente-Maritime et d'étendre ses attributions :

\* de décider et d'approuver les modifications corrélatives des statuts du Syndicat.

Le Maire rappelle que la Commune adhère déjà à la compétence « assainissement » et qu'il convient ainsi de confirmer l'adhésion de la Commune à la compétence nouvellement désignée :

Organisation générale du service de collecte et de traitement des eaux usées et financement des investissements du réseau d'assainissement collectif.

Le Maire propose que la Commune adhère à la compétence de base suivante :

Organisation générale du service public de contrôle, d'installation et de gestion d'équipement non collectif d'assainissement.

### 2- Enquête publique sur le projet de réalisation du barrage de la Trézence

## Informations municipales

Le Maire annonce que l'enquête se déroulera du 14 juin au 30 juillet sur 165 communes. Le Conseil prend connaissance de l'étude d'impact. Il émet des réserves quant à la présentation du dossier et considère qu'il ne dispose pas actuellement des informations qui lui permettraient de formuler un avis pertinent.

### 3- Décisions modificatives

Le Conseil municipal décide l'ouverture de crédits et leur inscription comme suit :

1)	C/2182-136	=	+ 8 000,00 F.
	C/020	=	- 8 000,00 F.
2)	C/65738	=	+ 1 000,00 F.
	C/6554	=	+ 1 500,00 F.
	C/022	=	- 2 500,00 F.

### 4- Participation financière au repas de la Communauté de Communes

Le Maire rappelle que le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays Santon se réunira à Bussac le Mercredi 23 juin. A l'issue de la réunion, un repas sera servi au restaurant scolaire. Il sera demandé une participation de 50,00 F.

### 5- Participation financière au repas du 14 juillet

Les Conseillers municipaux pourront assister au repas du 14 juillet à l'occasion du jumelage, moyennant une participation de 50,00 F.

### 6- Lotissement des Grands Champs

Monsieur le Maire rappelle que la Commune souhaite réaliser le lotissement "Les Grands Champs".

Une troisième tranche de viabilisation de ce lotissement va être réalisée pour desservir 12 parcelles. Le montant de ces travaux de viabilisation (non compris les prestations des concessionnaires de réseaux) est estimé à 800 000,00 F. TTC.

Cette opération dépassant le seuil des marchés négociés, il est proposé :

- de décider de lancer la procédure d'appel d'offres ouvert en vue de sa réalisation,
- d'approuver le dossier de consultation des entreprises,
- de fixer le montant du chèque caution à 500,00 Fr. pour le retrait des dossiers,

- d'inviter la commission d'appels d'offres compétente à se réunir,
- d'autoriser le maire à signer les marchés de travaux correspondants et tous documents y afférents,
- de l'autoriser également à signer les marchés négociés susceptibles d'intervenir dans le cas où l'appel d'offres se révélerait infructueux.

### 7- Aménagement d'une piste cyclable entre le Pontreau et la Grand'Porte en bordure de la route du val de charente.

Le Maire rappelle que les crédits nécessaires à la réalisation de la piste cyclable entre le Pontreau et la Grand'Porte ont été inscrits au budget 99. Une convention entre le Conseil général et la Commune doit être établie pour définir le rôle de chacune des parties et régir les dispositions relatives à la réalisation et à la gestion de cette piste. Le Conseil municipal autorise le Maire à signer la dite convention.

### 8- Travaux Chemin de la Sablière

Monsieur le Maire expose que :

- la Communauté de Communes du Pays Santon dispose pour 1999 d'une enveloppe pour la réalisation des travaux de voirie subventionnés par le Conseil général, au titre du programme d'amélioration des voiries communales et chemins ruraux. Le montant attribué à la Commune de Bussac est de 39 000,00 Fr.

- que la Commune souhaite réaliser des travaux de voirie Chemin de la Sablière et l'inscrire au programme 1999.

- qu'il convient de passer une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec la Communauté de Communes du Pays Santon.

Le Maire demande au Conseil de l'autoriser à contracter l'emprunt subventionné d'un montant de 39 000,00 F ainsi qu'à signer cette convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec la Communauté de Communes pour les travaux cités ci-dessus.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte.

### 9- Extension et réhabilitation du groupe scolaire

La demande de permis de construire pour l'extension et la réhabilitation du groupe scolaire a été déposée le 23 juin, celle du permis de lotir la 3ème tranche au lotissement des Grands Champs le sera le 25 juin.

## Budget primitif 99

### Section de fonctionnement, (vue d'ensemble)

	<u>Vote du conseil</u>
<b>Total dépenses</b>	<b>2 635 600</b>
Charges à caract. général	637 300
Charge de personnel	1 020 150
Autres charges gest. courante	433 100
Charges financières	82 037
Charges exceptionnelles	23 013
Virement section d'invest.	440 000
<b>Total recettes</b>	<b>2 635 600</b>
Produits serv. Et domaines	179 000
Impôts et taxes	833 292
Dotations, subv., partic.	1 289 808
Autres produits de gest. cour.	80 500
Atténuation de charges	242 000

Quelques rappels afin de faciliter la lecture du tableau ci-dessus :

#### Dépenses

- **charges à caractère général** : concernent principalement eau, électricité, combustibles, carburants, alimentation (restaurant scolaire), fournitures diverses (administration, école, entretien, voirie, ...); ainsi que « les services extérieurs », entretien (terrains, bâtiments, matériels); indemnités de gestion (receveur et secrétaires); publications (Bussac-info), frais postaux et télécommunication, impôts et taxes.
- **Charges de personnel** : en fait atténuées par les remboursements perçus au titre des CES et CEC.
- **Autres charges de gestion** : indemnités de fonction, aide sociale, service d'incendie, subventions diverses.
- **Charges financières** : intérêt des emprunts.

#### Recettes

- **produits services et domaines** : principalement restauration scolaire et garderie.
- **Impôts et taxes** : contributions directes.
- **Dotations, subventions, participations** : pour l'essentiel dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat.
- **Atténuation de charges** : concerne les remboursements sur rémunération des CES et CEC (cités précédemment).

### Section d'investissement, (vue d'ensemble)

	<u>Vote du conseil</u>
<b>Recettes</b>	4 408 351
Excédent invest. report.	44 957
Subventions d'équipement	1 727 330
Emprunts, dettes assimilées	2 040 531
Dotations, fonds divers	90 533
Immobilisations en cours	65 000
Virement de section fonct.	440 000

Ce budget se caractérise principalement par :

- **une stabilisation des charges de fonctionnement,**
  - **un exceptionnel effort d'investissement :**
    - \*extension et rénovation du groupe scolaire (3 550 000F)
    - \*réalisation de la piste cyclable (580 000F),
    - \*autres travaux de voirie (80 000F),
    - \*acquisition de véhicules (100 000F)
    - \*acquisition de mobilier (40 000F)
- La réalisation de la troisième tranche du lotissement (estimée à 800 000F) devrait s'auto-financer par la vente des lots.

Guy Chapuis



## Le plan d'occupation des sols (P.O.S.)

On appelle une urbanisation dispersée, un « mitage » de la zone considérée. Comme s'il s'agissait d'un tapis de laine attaqué par les insectes. Mais, pour y remédier, on a remplacé les boules de naphthaline qui détruisent les mites par le POS qui contraint les hommes.

Cela permet de sauvegarder certains espaces à protéger ou à cultiver ; on prévoit des zones à construire, des réseaux d'eau, électricité, téléphone, route, moins coûteux à mettre en œuvre. En somme, cela préserve l'avenir et permet de programmer une urbanisation plus harmonieuse et mieux desservie.

Le POS de Bussac a permis de rassembler les habitations autour des principaux lieux dits, de préserver l'habitat ancien, de créer un nouveau centre avec ses commerces, ses bâtiments publics et terrains de sport, de prévoir le lotissement communal des Grands Champs dont les habitants présents et futurs semblent apprécier la proximité des équipements tout en conservant l'espace. Il a permis de sauvegarder des surfaces agricoles, boisées, inondables, des prairies et des chemins de terre. Chacun devrait y trouver son compte : agriculteurs, chasseurs, propriétaires, ramasseurs de champignons, mures ou cagouilles,

randonneurs, commerçants, résidents, touristes, travailleurs, travailleuses houp pardon , je m'égare.

Le POS découpe donc la Commune en diverses zones à vocations précises : celles qui ne pourront jamais être construites, celles qui peuvent être construites sous certaines conditions, celles à urbaniser tout de suite ou plus tard :

NA : zone d'urbanisation future. (ex : 2NAa = lotissement + petits commerces)

NB : zone naturelle, habitat diffus.

NC : zone agricole protégée, les seules constructions autorisées sont celles des agriculteurs.

ND : zone naturelle protégée, constructions interdites.(ex : NDb = ruisseaux, bois)

Le POS de notre commune n'est pas une nouveauté. Il a été élaboré en 1978, et a subi plusieurs révisions ou modifications. Avant d'être approuvé par le Conseil municipal de l'époque, il a été soumis à enquête publique. Affiché dans la salle d'attente du secrétariat de la mairie, il est consultable par tous.

Marie-Christine Pommier

### ELECTIONS EUROPEENNES du 13 JUIN 1999 A BUSSAC

Inscrits : 825    Abstentions : 326    Votants : 499    Blancs/nuls : 32    Exprimés : 467			
<u>Candidats</u>	<u>Voix</u>	<u>Candidats</u>	<u>Voix</u>
Pierre LARROUTUROU	3	Guy GUERRIN	0
Bruno MEGRET	7	Jean-Marie LEPEN	13
Nicolas MIGUET	9	Nicolas SARKOSY	43
François HOLLANDE	82	Robert HUE	34
Christian COTTEN	0	Benoît FRAPPE	1
Jean-Philippe ALLENBACH	0	Jean SAINT JOSSE	116
Marie-Laurence CHANUT SAPIN	0	Arlette LAGUILLER	28
François BAYROU	30	Joseph JOS	0
Gérard MAUDRUX	6	Daniel COHN-BENDIT	40
Antoine WAECHTER	4	Charles PASQUA	51

## Informations locales

### Etat civil



#### Naissances :

- Mattéo Louis MARION né le 2 avril, fils de M. Jacques MARION et Mlle Sandrine ALLAMARGOT, 85 route de Charmeneuil.
- Laura ELIE née le 18 avril, fille de M. Stéphane ELIE et Mlle Florence Isabelle DUMAINE, 45 chemin des Chagnaud.
- Nolwenn Loreena MORIN née le 27 avril, fille de M. Jean-Luc MORIN et Mme Marie-Agnès MOREAU, 3 chemin des Guilloteaux.

#### Mariages :

- Yves Marie LE BRAZIDEC et Valérie Josette MARCOULLER le 24 avril.
- Jacques Georges MARCHAND et Dominique Catherine BOTTNER le 30 avril.
- Guilhem Georges BICHOT et Anne Clothilde MOHSEN le 19 juin.
- Dominique André ROBINET et Séverine TOUZINAUD le 26 juin.

#### Décès :

- Berthe Marie Louise MENUET, 1 chemin des Motillons, décédée le 20 juin.

Monsieur Jacques MENUET et sa famille, très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de madame Berthe MENUET, se sont trouvés dans l'impossibilité de répondre individuellement à tous . Ils remercient donc toutes les personnes qui ont pris part à leur peine.

**SERVICE NATIONAL** : Tous les jeunes (**filles et garçons**) nés entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 30 septembre 1983, doivent se présenter en mairie dès la date anniversaire de leurs **16 ans**, munis du livret de famille. Cette démarche est obligatoire.

*L'attestation de recensement militaire que la Mairie délivre à cette occasion est nécessaire pour toute constitution de dossier tel que permis de conduire, examens, concours,...*

**Recensement de la population** : le journal « Sud ouest » annonce 1123 habitants à Bussac. Aucun courrier INSEE ne l'a confirmé en mairie.

**AIDE AUX DEVOIRS** : Proposée cette année chaque mardi et jeudi soir de 18h à 19h, aux collégiens bussacais, l'aide aux devoirs a pris fin le 31 mai dernier. Le CCAS et le Foyer rural remercient chaleureusement Katia RATEAU qui en avait la charge, pour le sérieux dont elle a fait preuve tout au long de l'année.

#### **NOCES D'OR : FELICITATIONS AUX « JEUNES MARIES »**

Le 30 avril 1999, M. et Mme GUILLAUD (351 route du Val de Charente) ont célébré leur 50<sup>ème</sup> anniversaire de mariage.

Le CCAS et l'équipe municipale ont tenu à leur rendre hommage en ce jour unique, d'autant plus que ces 50 années ont été bussacaises, les tourtereaux de l'époque s'étant rencontrés sur notre commune.

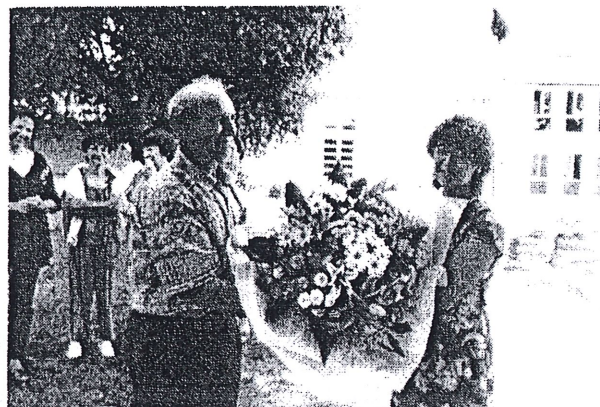
Mme Guillaud nous a confié qu'ils allaient fêter ça en famille le dimanche suivant, à la salle municipale. Nous espérons que la journée aura été réussie et nous souhaitons beaucoup de bonheur à ce couple si sympathique.



## Informations locales

### CONTRATS CES

Fin de contrat pour Mmes Catherine Fabre (photo gauche) et Marylène Gerbaud (photo droite), employées au groupe scolaire. Pot de départ dans le jardin de l'école en présence de la municipalité, de la directrice et du personnel de l'école. Remise de fleurs par Jean Daniaud.



## Association Melody

Dimanche 11 avril 1999 à Saint Georges de Didonne s'est déroulé l'éliminatoire de la coupe d'Europe 1999.

### ACCORDEON :

Cindy MALAVE	1 <sup>er</sup> Prix Coupe	avec 90 % des points
Alexis HERVE	1 <sup>er</sup> Prix Coupe avec Distinction	avec 93 % des points
Aurélie BERNARD	Médaille d'OR	avec 88 % des points
Estelle GIREAUDEAU	Médaille d'OR	avec 88 % des points
Loïc LABBE	1 <sup>er</sup> Prix Coupe avec Distinction	avec 93 % des points

### ORGUE :

Alison BRUNETEAU	1 <sup>er</sup> Prix Coupe	avec 92 % des points
Camille BENAVENTE	Médaille d'OR	avec 89 % des points
Emmanuelle LABBE	1 <sup>er</sup> Prix Coupe avec Distinction	avec 93 % des points

**Il fallait au moins 85 % des points pour aller à la Coupe d'Europe 99, ces élèves sont donc tous qualifiés et nous donnent rendez-vous à Lausanne fin octobre.**

Si le voyage vous intéresse vous pouvez vous inscrire ou prendre des renseignements auprès de Mme GAUDIN V. au 05.46.74.21.92.

Bonne chance à tous.

Véronique Gaudin

## Bébés à la bibliothèque

Les 5 séances annoncées ont eu lieu. L'animatrice déléguée par l'Association Départementale pour la Lecture, a su captiver les petits (3 mois à 3 ans) pendant environ une heure le jeudi matin, autour de livres appropriés à leur jeune âge et c'était superbe à voir.

On nous avait proposé de rassembler un groupe de 8 enfants maximum, accompagnés d'un parent ou gardienne. Nous avons reçu 12 jeunes participants avec maman ou grand-mère ou gardienne, se relayant au besoin pour que le bébé ne rate pas de séance.



## Informations locales

L'assiduité fut remarquable, tout le monde est prêt à repartir pour de nouvelles lectures de groupe ! Comment vous raconter ?

### Les enfants.



Tous les enfants (sauf peut-être le bébé d'un mois qui accompagnait sa grande sœur), ont écouté et regardé le livre à un moment ou à un autre. Pour les plus petits (4 à 6 mois), ce fut, pendant de courts instants, un petit visage attentif et scrutateur ; pour les plus grands, ce fut en général, une attention soutenue et une bonne participation.

Il y a eu une évolution dans le temps. Certains, particulièrement entreprenants aux premières heures, (déménagement brouillon des rayons de la bibliothèque, intérêt exclusif pour les chaussures ou les « nin-nins » des autres), se sont peu à peu, centrés sur le stock de livres proposés par l'animatrice. Ils ont même fini par réclamer une histoire bien particulière qu'ils semblaient pourtant avoir totalement négligée les premières fois, car très occupés par leur exploration systématique de la bibliothèque ou de ses occupants.

D'autres, d'abord frileusement blottis dans le giron maternel, ont fini par descendre furtivement sur le tapis de lecture et ont timidement participé aux commentaires, quitte à re-grimper précipitamment sur des genoux protecteurs, une fois récupéré le livre convoité, pour se le faire re-raconter en privé.

Il y avait aussi ces trois petits de 9 ou 10 mois, assis sur le tapis, bouche bée devant les images présentées, si expressifs lorsque l'histoire leur plaisait.



Il y avait aussi ce « grand » de presque 3 ans, bien

connu par les responsables de la bibliothèque et qui fait preuve habituellement d'une activité débordante et irrépressible. Là, il ne bougeait pas, quasi hypnotisé : les histoires, il aime et n'en perd pas une goutte. Celui-ci a écouté sans faille pendant les 5 séances et en redemandait. Surprenant !



Un autre grand, assis à 50 cm devant la narratrice, et avec une petite voix très claire qu'il utilisait beaucoup, s'est montré particulièrement bon public et même un peu accaparant : lorsqu'il arrivait à 10 cm du livre présenté au groupe, on le reculait un peu.

### Les accompagnants :

Ils ont, je crois, trouvé l'expérience intéressante et se sont révélés très assidus, malgré les difficultés de transport et un horaire qui ne convenait pas forcément à tous. Leur rôle n'était pas toujours très facile : faut-il empêcher un turbulent de « turbuler » ? Faut-il obliger un timide à s'émanciper ? faut-il intervenir ou laisser faire ? 12 enfants, cela était trop. Le groupe ne doit effectivement pas dépasser 8. Nous en avons retenu plus car nous pensions qu'il y aurait des défections, mais à chaque réunion, 10 à 12 bébés étaient présents.

### Les responsables de la bibliothèque :

Nous n'en perdions pas une miette car le spectacle particulièrement réjouissant était dans la salle et évoluait de séance en séance. Il a aussi fallu prêter la main aux gardiennes ou mamans lorsqu'un bébé mal disposé ce jour là, risquait de perturber les autres. A vrai dire, ça n'avait rien de la corvée, au contraire.



## Informations locales

Nous avons aussi essayer de repérer les « best sellers » pour bébés car nous avons l'intention d'acheter pour la bibliothèque, les livres qui ont le mieux marché. Nous pensons renouveler l'expérience « bébés à la bibli » avec ou sans spécialiste. Nous aimerions élargir l'audience à d'autres enfants, surtout ceux que nous avons du malheureusement refuser pour cause d'effectif saturé ; peut-être aussi avec ceux dont les parents pensent qu'il est inutile de prendre contact aussi tôt avec le livre. Nous croyons, nous, que c'est indispensable...et source de plaisir pour petits et grands.



## Petrouchka

*Ou comment joindre l'utile à l'agréable.*

Le 11 juin dernier, des élèves de 5<sup>ème</sup> du collège Agrippa d'Aubigné parmi lesquels on pouvait reconnaître plusieurs visages familiers, se sont produits sur scène : c'était « Petrouchka » pièce de théâtre humoristique. Tous seuls, ils en avaient pris l'initiative, assuré les contacts nécessaires, réservé la salle municipale en mairie, confectionné une affiche, demandé le concours technique de leur ancienne maîtresse d'école, travaillé la pièce. En bas de l'affiche, on pouvait lire :

### AU PROFIT DU KOSOVO

*Si vous ne le faites pas pour nous, faites le pour eux*

Apparemment, le message est passé. Une bonne centaine de personnes garnissait la salle, événement remarquable pour une soirée théâtrale à Bussac. Bravo les enfants !



**Horaires d'été de la bibliothèque : tous les mardis de 16h30 à 18h. Si urgence, s'adresser en mairie (05 46 93 11 11) !**

MC Pommier



## Photos – travaux

### Toujours les poubelles !

#### Tri sélectif

Beaucoup le pratiquent, tant mieux.

#### Local à surplus des ordures ménagères

Il est situé place d'Oron la Ville. Il y a des indisciplinés, c'est évident ! Les employés municipaux consacrent au moins une demi-journée par semaine à évacuer tout ce qui ne devrait jamais s'y trouver : vieux vélos, matelas, gravats, moquettes, téléphones... C'est pénible, sale, répétitif, désespérant. C'est l'argent public (le notre), que l'on gaspille à réparer les négligences de quelques uns.

#### Les déchetteries

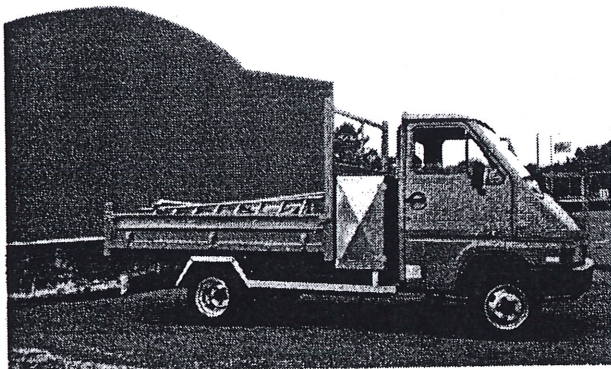
Elles sont clairement indiquées au dos de chaque facture ordures ménagères, avec leurs fonctions respectives et leurs horaires d'ouverture.

### A propos de dégradations

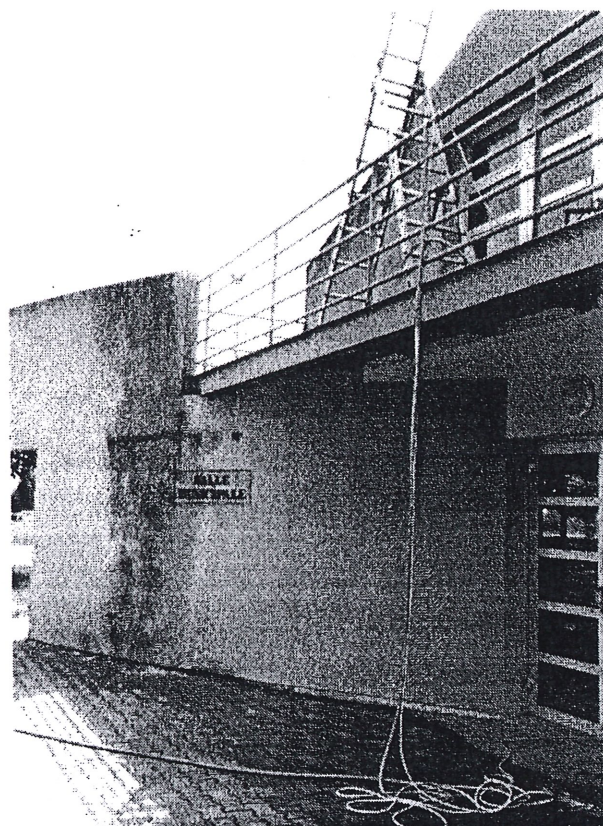
Ni la Commune, ni le Foyer rural ne rachètera de matériel sono. Il est donc devenu inutile de « visiter » nuitamment les lieux, car aucun objet de prix n'y séjourne désormais plus que strictement nécessaire. Faire passer le message .

### Toilette

La future réception des Suisses du jumelage avec Oron la Ville a déclenché un grand nettoyage :



- Le fronton du tennis est repeint et le groupe folklorique Uruguay emprunté aux Jeux Santons, a dansé pour nous devant un mur aux couleurs nettes.
- Le Foyer rural et la salle municipale juste nettoyés avaient meilleure allure. On trouvera le temps avant l'automne, de remédier à certains défauts du mur courbe de la salle qui fait que des moisissures le salissent, c'est promis.



### Sus aux pivotantes !

Le terrain de foot était envahi de mauvaise herbe au préjudice de la bonne (herbe).

Yves Daniaud a bien voulu utiliser son matériel professionnel et consacrer du temps pour traiter toute la surface à l'herbicide sélectif. Il a fallu deux passages à quelques jours d'intervalle pour que le résultat soit positif. Merci Yves.

### Travaux futurs

- 3<sup>ème</sup> tranche du lotissement communal : il comporte 12 lots. Le prix du m<sup>2</sup> (environ 100F) sera fonction du coût de la viabilisation. A cette occasion :
  - \**création de l'impasse de la Cuelle* desservant les terrains regroupés autour du futur « jardin de la Cuelle » qui sera planté à l'automne,
  - \**prolongation du chemin des Grands Champs* permettant d'accéder aux autres lots mais se heurte ensuite à une propriété privée.
- Piste cyclable du Pontreau à la Grand'Porte (Bussac info précédent)
- Chantier école (article suivant)

## Chantier école : octobre 99 – septembre 2000

*Rentrée scolaire le lundi 6 septembre 1999 à 9h dans une école inchangée. C'est le calme avant la tempête.*

### OCTOBRE 99 – AVRIL 2000

Construction de la partie neuve, le chantier aliénant les 3/4 des cours d'école ainsi que l'accès actuel au domaine scolaire. Cette partie comprend :

- une classe et des sanitaires pour les petits
- une salle de motricité
- un local pour le personnel
- le bureau de la directrice
- de nouveaux sanitaires pour les grands.

*Ce chantier sera isolé du reste de l'école qui continuera à fonctionner dans ses anciens locaux.*

L'aire de jeux du primaire sera limitée à sa partie nord-est. Coté maternelle, la cour sera presque entièrement accaparée, avec destruction des structures de jeux. Une bande de terrain, prélevée sur les jardins locatifs des anciens logements de fonction des enseignants, servira de passage pour les petits qui auront ainsi accès aux divers terrains de sports et équipements du foyer rural.

#### A partir d'octobre 99, les entrées d'école se feront

- pour le primaire : petit portail, coté route du Val de Charente, en face du parking central
- pour la classe des petits : passage fournisseurs coté voie ferrée.

L'accès habituel sera condamné au public et réservé aux engins de chantier après suppression de la haie et autres obstacles.

### MAI – JUIN 2000 : GROS PROBLEME.

La classe continue et la restauration scolaire aussi. Mais tout le monde doit déménager de la vieille école pour que sa cure de jouvence puisse être entamée.

- la partie neuve est censée être terminée et les classes des petits y déménagent.

- Les nouveaux sanitaires sont opérationnels.
- Madame la directrice a un magnifique bureau tout neuf mais plus d'école !
- Le personnel de restauration est présent mais on lui enlève cuisine et cantine.

**Solution envisagée** : déménager les classes des grands et la restauration scolaire vers le foyer rural (après accord avec celui-ci) et les équipements municipaux.

### JUILLET – SEPTEMBRE 2000 :

Enfants et enseignants se reposent après une année éprouvante.

*Fin de la restructuration des bâtiments anciens et jonction avec la partie neuve.*

Les locaux anciens comprendront alors ( d'est en ouest)

- bibliothèque municipale (avec accès au nord, face au secrétariat de la mairie) et centre de documentation scolaire,
- trois classes primaires,
- restauration scolaire avec cuisine agrandie et modernisée, accès fournisseurs au nord,
- salle de sieste,
- classe des petits avec atelier,
- local buanderie, local technique, remise matériel.

La rentrée des classes en septembre 2000 devrait se faire dans une école toute neuve. Tant qu'à l'état des cours de récréation à cette époque, mieux vaut ne pas trop y penser !

**Bussac Info souhaite de très très bonnes vacances aux instituteurs, au personnel de l'école et aux enfants, le passage à l'an 2000 sera dur !**

## Autres nouvelles de l'école

### CONSEIL D'ECOLE DU 25 MARS 1999

#### Crédits budgétaires

Fournitures scolaires :	crédit = 20 500 F, utilisé = 20 590 F, déficit = 90 F.
Transports :	crédit = 7 000 F, utilisé = 3 405 F (activité piscine écourtée - 5 séances au lieu de 10)
Téléphone :	crédit = 2 000 F, utilisé = 1 822,36 F.
Invest., part., acquis. :	crédit = 3 000 F, utilisé = 3 000 (matériel informatique)
Maintenance photoc. ,	année 1998 : utilisé = 5 644,08 F

## Informations locales

### Présentation d'un arrêté financier pour la période du 03/98 au 04/99 par Mme Ganthy

L'excédent affiché correspond à l'avance sur la sortie scolaire au Lustou. Sinon, équilibre grâce au reliquat de l'an passé.

**Photocopies** : veiller à limiter l'utilisation pour éviter le dérapage des charges de fonctionnement.

### Voyage des CM1 et CM2 (31 enfants concernés)

Dépôt du dossier à l'inspection académique. Procédure longue (env. 8 semaines)

Lieu du séjour : gîte de groupe Le Lustou pour 5 nuits.

Transport SNCF - Départ Saintes 31/05 9 h 24 – Arrivée St-Lary 16 h 13

Retour 05/06 10 h 08 – Arrivée Saintes 18 h 23



VOULEZ-VOUS  
ME LÂCHER,  
GROSSE  
BRUTE!?



Coût total (en F)	Produits
Transport 4 193	Participation/famille : 400x31 = 12 400
Nourriture 6 000	Coopérative 1 000
Minibus 2 830	Bourse aux jouets 1 600
Véhic. particulier 600	Subvention OCCE (demande hors détail) = lots pour tombola
Gîte 7 900	Le solde sera constitué de la subvention municipale, des recettes du bal costumé ainsi que la tombola dont les montants ne sont pas connus à ce jour.
Guide rando. 1 800	Au besoin, une participation supplémentaire des familles pourra être demandée.
Frais divers 1 000	

### Projet de développement informatique

Développement en terme de compétence et de matériel.  
Conférence pédagogique sur Internet dans l'école pour les enseignants, les Maires et adjoints.

Suite à cette conférence, la municipalité a demandé une subvention au titre de la D.G.E. pour équiper l'école d'un nouveau matériel permettant l'accès à Internet.

Mmes Bocquet, Ganthy et M. Coudray ont participé à un stage Education Nationale/France Telecom. A cette occasion, ils ont élaboré un site WEB.

### Suivi du dossier restructuration – extension de l'école

Le cabinet d'architecture a présenté un premier projet intéressant mais supérieur au coût initial prévu. Le second projet (toiture en terrasse semble retenir l'attention).

M. le Maire envisage de faire une présentation publique du projet.

### Questions diverses

- Activité piscine : à Saintes, 9 ou 10 séances prévues chaque vendredi matin (50 élèves de CP, CE1, CE2).

- Visite médicale par une infirmière scolaire (+ journée de formation au secourisme en montagne aux enfants concernés par la sortie montagne).

- Changement date de congés sur décision de l'inspecteur d'Académie le vendredi 14 mai sera chômé et non le mardi 25 mai

- Fête de l'école le samedi 12 juin.

- Fin d'année scolaire le mardi 29 juin au soir.

### CONSEIL D'ECOLE DU 22 JUIN

### Présentation du projet d'école 99/2000

Il est basé sur la maîtrise de la langue orale et écrite. Il vise à favoriser un meilleur accès à la culture et à

améliorer la production de textes pour les plus grands.

Différents travaux seront effectués :

GS – CP : dégager le réel de l'imaginaire, comment est traité l'enfant à travers la littérature.

CP – CE1 : observation de la vie animale, créer un aquarium de classe, débats, films, utilisation des jeux théâtraux.

CM1 - CM2 : le thème porteur sera l'étude des explorateurs et grands navigateurs, pour s'entraîner à la lecture expressive, échanger avec d'autres classes et associations, s'initier à la production de textes.

Le but du projet : savoir PARLER, DIRE, PRODUIRE.

### Effectif de rentrée

122 élèves répartis comme suit :

- Mme Boquet : 15 PS – 8 MS
- Mme Ferrer : 12 GS – 10 CP
- M. Coudray : 10 CP – 14 CE1
- M. Ferrer : 17 CE2 – 9 CM1
- Mme Ganthy : 9 CM1 – 18 CM2

Présence d'un intervenant pour une initiation à la musique ou au mime, à raison d'une heure par classe et par semaine.

### Achats à envisager

Des livres pour compléter les séries déjà existantes, livres documentaires, matériel nécessaire au projet d'école.

Petits travaux à faire : vérifier les serrures.

### Problèmes de surveillance

Gestion difficile pendant les repas, enfants agités ou personnel irrité ?

Surveillance de la pause du déjeuner, trouver une personne qui pourra assurer ce service entre 12h et 13h30.

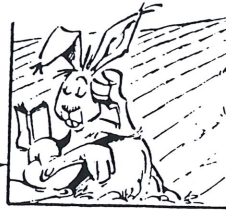
## Informations locales

### La fête de l'école

Elle a eu lieu le samedi 12 juin.

Dépenses = 1839,20 F

Recettes = 6212 F



### LE RALLYE LECTURE

Au cours de l'année scolaire, nous avons lu et travaillé sur 4 livres ayant pour thème l'eau : 2 romans « Bulle ou la voix de l'océan » de René Fallet et « La maison du canard bleu » de Bernard Clavel, d'un documentaire, « De l'eau fraîche pour Marie-Louise » de Marie-Ange Le Rochais et d'un album « L'épave du Zéphyr ». Nous avons préparé des questions, des jeux, des charades, des mots croisés etc... pour la journée du Rallye lecture. Ce jour-là, le vendredi 18 juin, nous sommes allés à la Salle Centrale à saintes pour rencontrer les autres classes qui avaient travaillé sur les mêmes livres que nous. Il s'agissait des CM1 et CM2 de l'école Pasteur et des CM1 de l'école Paul Bert.

Avant de partir, chaque classe avait fait 5 groupes, chaque groupe avait au départ un capital de 200 points et devait passer le matin à 8 bases et l'après-midi à 8 bases, c'est à dire que chaque groupe devait répondre à 4 questionnaires sur chaque livres et les erreurs faisaient perdre des points. Bien sûr, on répondait aux épreuves fabriquées par les autres écoles. Le but était donc de perdre un minimum de points. Chaque base était tenue par un parent.

A midi, nous sommes allés manger au jardin public. Puis à 15h50, à la fin des épreuves, on a reçu une brioche, on s'est dit au revoir et on est rentrés à Bussac, on a aussi eu un diplôme.

Sarah et Virginie

### LA PIECE DE THEATRE DES CM

Pour la fête de l'école, nous avons fait un spectacle de théâtre intitulé « La quête de la peur » d'après un conte de Grimm. On l'a préparé en ateliers par groupe puis on l'a répété avec toute la classe. Il a fallu aussi chercher et coudre les costumes.

Comme personnages, il y avait Aymeric, Mac Coyle, le monstre des marais, le Durdu, l'homme-tronc, les narrateurs, le chien, l'âne, Lydia, son père et plein d'autres personnages comme les villageois, les paysans.

La quête de la peur, c'est l'histoire d'un garçon qui n'a peur de rien et qui part à la recherche de la peur, il rencontre des monstres qu'il bat grâce à des astuces mais il n'a pas peur... Enfin tout s'est bien passé.

Les autres classes avaient aussi préparé des spectacles : les petits et les élèves de M. Coudray ont joué le chat botté, ceux de Mme Ferrer ont joué des petites pièces et les élèves de M. Ferrer ont interprété quatre histoires du petit chaperon rouge.

Il y avait plein de gens, c'était génial !

Lucie et Delphine



### NOTRE SEJOUR DANS LES PYRENEES

Nous sommes partis le lundi 31 mai à 9h50 avec environ 30 mn de retard, c'était le début ! A l'arrivée à Bordeaux, nous avons eu des problèmes pour trouver le train, puis entre Bordeaux et Toulouse, nous avons stoppé à cause d'un problème technique, un essieu qui s'est bloqué ; nous sommes repartis lentement. Après nous avons pris notre train pour Lannemezan à la course et enfin à Lannemezan, le car TER nous attendait et nous a conduit jusqu'à Guchen et nous avons marché à pied jusqu'au gîte.

Dès le lendemain, nous sommes partis en randonnée aux granges du Moudang, puis nous avons visité Vielle Aure et les petits villages proches pour découvrir l'architecture, le jeudi, c'était Piau Engaly et le lac de Badet pour aller rencontrer les marmottes et les izards ; nous avons terminé par la réserve du Néouvielle, le lac de l'Oule et le lac de Bastan. Le temps était beau, il n'y a eu qu'un orage pendant une nuit.

Au gîte, par équipe, nous devions aider à la cuisine, à la vaisselle et au ménage. Chaque équipe a été de service une journée.

C'était très bien, on a découvert beaucoup de choses et on s'est bien amusé. Certains auraient bien envie d'y retourner.

David et Thomas

### UNE JOURNEE AVEC UN GROUPE DE CUBA



Cuba est une île très pauvre de la mer des Caraïbes, les habitants de Cuba parlent l'espagnol et le 25 juin, un groupe de danse venu à saintes pour les Jeux Santons, a passé une partie de la journée à l'école de Bussac. Ce groupe de musique et de danse nous a montré leurs

## Informations locales

danses traditionnelles. Et nous aussi, on a du danser. A midi, ils ont pique-niqué avec nous et ils étaient contents de manger de la viande. Après le repas, on a repris les danses et on leur a fait signé des autographes.

Jonathan et Joachim

### AUTOUR DU CHAT BOTTE

Les CP, les CE1 et les maternelles sont allés ensemble visiter le château de Crazannes.

Ils ont appris que le conte du Chat Botté a été inventé par Charles Perrault à partir de la vie du marquis de Casavas qui a vécu dans ce château.

Les élèves de M. Coudray ont mis en scène le conte du Chat Botté pour faire un spectacle pour la fin de l'année. Madame Ganthly les a aidés pour les danses, madame Boquet a réalisé les maquillages, les décors et les danses des petits.

Les CP et les CE1 ont recopié le texte sur l'ordinateur pour en faire un livre en fin d'année.

Les CP et Les CE1 ont présenté un théâtre de marionnettes aux maternelles de madame Boquet et aux grandes sections et CP de madame Ferrer. Ils ont fabriqué les marionnettes et utilisé les dialogues du Chat Botté du spectacle de fin d'année.

### INFO ECOLE

- L'école remercie les familles qui ont marié leurs enfants et qui ont fait don de la quête à la coopérative scolaire.
- Les familles nouvellement installées sur la commune, qui souhaitent se présenter à l'école, ou faire inscrire leurs enfants, pourront le faire les jeudi 2 et vendredi 3 septembre. La rentrée des enfants a lieu le lundi 6 septembre à 9h.
- Des vêtements ont été oubliés à l'école ; les réclamer en mairie.

## Bref et vrac

### ANPE

L'ANPE de Saintes a changé de locaux depuis le 3 mai dernier.

**Nouvelle adresse :** rue du pape Urbain II (c'est la rue du magasin M. Bricolage) ZAC de Recouvrance  
17100 Saintes

### CAF

Du nouveau pour l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS).

Les familles qui ne percevaient pas de prestations familiales à ce jour, peuvent désormais bénéficier de l'ARS, si elles ont des revenus modestes et **un** enfant à charge.

\* Si vous avez un seul enfant à charge (6 à 18 ans) qui va à l'école ou suit un apprentissage,

\*Et si les revenus de votre famille correspondent à un salaire net perçu inférieur à environ 11800F/mois,

Contactez dès que possible votre CAF par :

- minitel = 36 15 CAF
- allo Caf = 08 36 67 55 55
- CAF Charente Maritime, 4bis avenue du maréchal Leclerc, 17073 La Rochelle Cedex 9.

### GUIDE DU LOCATAIRE

Edité par la SEMIS et l'OPHLM.

Il retrace les droits et obligations de leurs locataires ainsi que l'ensemble des démarches à effectuer. La plupart de ces conseils peuvent être utiles à tous les locataires de logements, sociaux ou non. A consulter en mairie.

### DON DE 1000F AU KOSOVO PAR LA COMMUNE

La Fondation de France accuse réception de la somme donnée au profit du Kosovo et remercie Bussac pour son soutien.

### FEDERATION DEPARTEMENTALE DE COURSE D'ORIENTATION

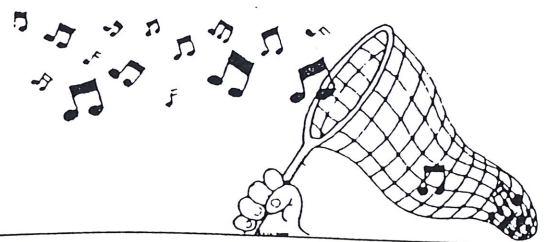
L'équipe organisatrice des randonnées pédestres et VTT du 9 mai dernier remercie Bussac de les avoir accueilli.

*« Les 550 participants ont su apprécier la qualité du site traversé cette journée et beaucoup ont d'ailleurs conservé la carte géographique des parcours afin de renouveler ultérieurement leur promenade ».*

### FESTIVITES CHEZ LA GRANDE SŒUR

Beaucoup de manifestations festives à Saintes cet été.

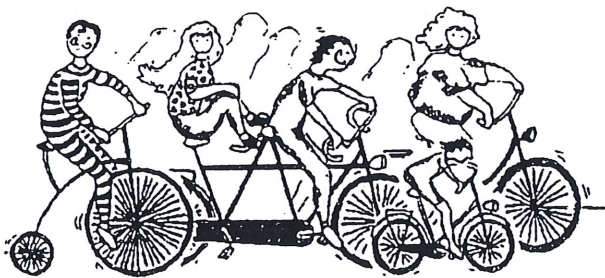
Pour certaines, il est trop tard, pour d'autres, il est encore temps :



- Académies musicales du 14 au 25 juillet.
- Les musiques buissonnières du 14 au 25 juillet.
- Les Jeux Santons du 12 au 24 juillet.
- Récitals d'orgues (renseignement au 05 46 97 62 96).

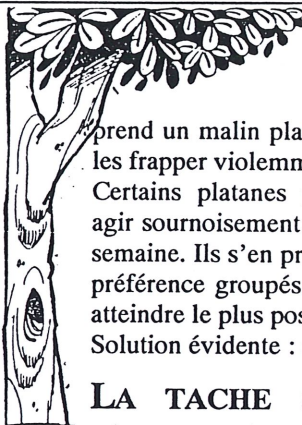
## Informations locales

- 5<sup>ème</sup> biennale de céramique contemporaine du 3 juillet au 3 octobre.
- Les Noctambulations du 21 juillet au 1<sup>er</sup> septembre.
- Sites en scène aux arènes (gratuit) les 13, 14, 15 août.
- Fêtes romanes les 20 et 21 août.
- Festival des cultures urbaines les 11 et 12 septembre.
- Les journées du patrimoine (avec la gabare « Ville de Saintes ») les 19 et 20 septembre.
- Ciné Saintonge : tous les vendredis et samedis à 20h30, auditorium Salle Saintonge (rens. 05 46 92 34 26).
- Découverte de la Saintonge à vélo ou rollers, dès le 10 juillet et jusqu'au 28 août (inscription à l'Office de tourisme, 62 cours National, tel. 05 46 74 23 82), programme en mairie.



### UN ARBRE MALFAISANT : LE PLATANE.

Ils s'alignent souvent le long des routes du sud de la France. Attiré par les odeurs d'alcool se dégageant de certains véhicules lancés à grande vitesse, le platane



prend un malin plaisir à se poster sur leur chemin et à les frapper violemment jusqu'à ce que mort s'en suive. Certains platanes particulièrement vicieux, préfèrent agir sournoisement dans l'obscurité des nuits de fin de semaine. Ils s'en prennent alors aux humains jeunes, de préférence groupés dans la même auto, de façon à en atteindre le plus possible.

Solution évidente : arracher les platanes !

### LA TACHE SUR LE MUR EST DE L'EGLISE (ENTREE PRESBYTERE)

Depuis son récent ravalement extérieur, ce mur, par ailleurs net de sa personne, présente à quelques mètres du sol, une grosse tache noirâtre qui intrigue le passant. Afin que le dit passant ne se torture plus les méninges en vain, voici la solution de l'énigme :

un essaim d'abeille fut délogé des anfractuosités du mur lors du toilettage de celui-ci. Il n'y a plus d'abeilles mais la cire (ou le miel ?) accumulé par ces insectes industriels, sourd à travers l'enduit et provoque la tache disgracieuse.

### ATTENTION, TERMITES

Une loi fait obligation aux propriétaires d'informer la Mairie de leur domicile, de la présence de termites dans leur logement.

Un habitant des Guilloteaux signale chez lui la présence très active de ces insectes. Attention, il n'en certainement pas l'exclusivité !

MC Pommier

## Assemblée Générale du 25 juin 1999

### RAPPORT MORAL

Partir en pleine gloire, c'est ce que Roland Monget a fait en juillet 1998, en laissant vide le siège de Président ; pour tout ce qu'il a fait et mis en place au cours de ces années, qu'il soit ici grandement félicité. Il n'était pas question que je le « remplace », mais il fallait bien quelqu'un pour lui succéder. A la demande du CA j'ai donc accepté la fonction, et depuis un an j'ai pu apprécier tout ce qu'une équipe efficace de bénévoles responsables peut accomplir.

Car la gestion d'une association qui compte 272 membres a tout d'une petite entreprise, dans laquelle chacun a su tenir sa place : merci à tous d'avoir répondu favorablement chaque fois que vous avez été sollicités. Et, n'y voyez pas de préférence, mais il faut bien commencer par quelqu'un : merci à toute l'équipe municipale pour l'aide apportée, constituée de plein de petites interventions, pas toujours spectaculaires, mais indispensables, tel le nettoyage des espaces communs, l'entretien des espaces verts et des façades, même s'il y a parfois des petits ratés dans la coordination des horaires, mais ce n'est pas toujours évident d'établir un calendrier...

Merci aussi à Jean-Paul Lajoie, le secrétaire qui grâce à sa mémoire personnelle (et à celle de son ordinateur ?) a su bien souvent me retrouver des dossiers pour lesquels j'étais dans l'impasse.

Merci à Dédé Emerit, un trésor de trésorier, qui avec sa bonne volonté constante (mais parfois bougonne !) a su gérer les comptabilités de tous les trésoriers des sections, aidé par Josette Dupas et, en fin d'exercice, par Roland.

Merci encore à Martine Antonin, Annick Jourdain et Guylène Boutinon qui ont servi d'intermédiaires entre le Père Noël et les enfants de l'école. Il ne faut pas oublier Serge Labbé et Yves Pouponnot qui, avec leur calme et leur esprit pratique, ont su solutionner des petits problèmes d'intendance.

Evidemment, tout n'a pas été réussi, malgré cette organisation des bonnes volontés : je pense au théâtre

de janvier, et à l'abandon de l'école de football. Mais il faut dire qu'aux deux fois, nous devons bénéficier d'aide financière de l'état, et qu'à chaque fois il y a eu faux bond. Heureusement, les autres manifestations ont été bien gérées par l'une ou l'autre des sections : les soirées à thème sont assez diversifiées pour continuer à être appréciées ; la brocante en est à sa 5<sup>ème</sup> édition annuelle ; Opel nous a sollicités pour sa course d'orientation du mois de mai : ceci pour les manifestations ponctuelles.

Mais il faut tenir compte aussi de la participation hebdomadaire d'une trentaine d'adeptes à la marche, auxquels il faut ajouter ceux qui s'entraînent à la gymnastique volontaire, ceux qui utilisent les appareils pour leur remise en forme ; les artistes peintres qui vont en octobre nous proposer une exposition de leurs œuvres ; les gens qui occupent ensemble leur temps libre ; les pongistes qui utilisent la salle de tennis de table aussi souvent qu'ils en ont envie ; et tous ceux qui aident pour la Ronde de Saintonge auxquels nous faisons encore appel pour le 24 juillet.

Vous l'avez vu, pour l'année 1998-99, le bilan des activités est varié et laisse apparaître des finances en bon état, mais il y a encore des choses à faire, les sections ont besoin d'être aidées : un nouveau filet pour le tennis, un local de rangement pour la GV, une réparation des sanitaires, une remise en état partielle du terrain de foot, en attendant la réfection totale (mais là je me tourne vers Monsieur le Maire et le budget communal), et tous les autres détails qui ne manqueront pas de surgir.

Tout au long de cette année, j'ai fait ce que j'ai pu : courage ou inconscience, qui pourra le dire ? Ce que je sais, c'est que je me suis intéressée à des choses nouvelles, dans les domaines administratif et sportif entre autres, et que j'ai aimé ça.

Janine Castillon

Suite des divers rapports de l'assemblée générale du FR au prochain Bussac info.

## Section football



La saison 98-99 s'est terminée dans la douleur, mais les joueurs ainsi que les dirigeants ont su faire face aux départs de 23 joueurs à l'issue de la précédente saison. Malgré cet effectif réduit et grâce aux efforts des joueurs, nous avons pu assurer la présence de l'équipe tous les dimanches, même incomplète. Notre dernière place au classement nous emmènera à repartir en 2<sup>ème</sup> division la saison prochaine.

De nombreux renforts et le sérieux de tous nous laissent entrevoir une saison 99-2000 avec sérénité et une remontée en promotion de 1<sup>ère</sup> division comme un objectif tout à fait réaliste.

## Foyer rural

---

Les moins de 13 ans ont effectué avec Taillebourg une très bonne saison (7 victoires, 2 nuls, 2 défaites).

Les débutants ont aussi démontré des progrès satisfaisants pour leur première année de pratique.

Nous en profitons pour demander à tous les jeunes Bussacais de privilégier leur commune pour la pratique du football, de manière à préserver la vie du club.

L'assemblée Générale du 31 mai 1999 en présence de Monsieur Chapuis, Maire de Bussac sur Charente, et de Madame Castillon, Présidente du Foyer Rural, a permis de présenter un rapport moral sans complaisance pour la saison écoulée, mais aussi plein d'espoir pour la prochaine.

Le bilan financier excédentaire grâce au succès des manifestations que nous avons organisées est l'un des rares motifs de satisfaction de cette saison. Ce bilan récompense le travail des bénévoles du club qui sacrifient suivant leur disponibilité, du temps et parfois autre chose pour que leur commune soit active.

Nous remercions aussi les généreux sponsors dont la liste suit pour leur aide au cours de cette saison.

SPONSORS : Mairie de BUSSAC SUR CHARENTE, La Marée, CHABOT Michel, ETS Barrault, Transport Queroy Serge, Intersport, BRIZARD Jean-Pierre, COLINET Christian, Boulangerie de Saint James, Pizza La Flambée, Scierie BRUNETEAU Christian, THIBAudeau Thierry, Transport BERNARD Arnaud, PLANET Françoise, Garage PEROCHAIN Dominique, Boulangerie de TAILLEBOURG, Le National, GAUDUCHON Jacques, Crédit Agricole, MENAUD Christian, RATEAU Gilles, GARLOPEAU Gerrard, DEMAZOIN Bernard, BABINOT Patrick, Central phone, L'aiguille d'or, MENUET Jacques, SARDAIN électricité, MONGNE Jeff de Bruges, Garage PERINAUD AUDOUX, PAILLE Paul, Coop Atlantique, La poste de SAINTES, Fromagerie JACQUES Guillaume, Café de BUSSAC SUR CHARENTE.

Le Bureau

## Exposition de peinture à Bussac

Le « Group' Art. Saintongeais » avec la collaboration de la Municipalité et du Foyer Rural organise  
**« le Salon d'automne 99 »**

*du 12 au 24 octobre 1999.*

Cette exposition, je l'espère, va encore une fois nous permettre d'étaler le talent de nos artistes, régionaux et d'ailleurs, puisque cette année quelques artistes parisiens vont se joindre à nous.

La section dessin/peinture va vous présenter ses artistes et leurs œuvres. Ce petit groupe progresse et va vous montrer ce qu'il sait faire.

Tous les artistes vous le diront, la peinture, la sculpture, l'art en général ne peuvent se faire qu'avec passion, on y retrouve de merveilleux moments de plaisir où les artistes aimeraient vous entraîner avec eux dans ce monde enchanté, le monde des fous et des poètes. Un jour j'ai écrit à un ami

*« Viens me rejoindre dans mon rêve ! ... Si tu veux, rentres dans mon rêve et chasses toutes ces choses matérielles qui n'existent plus, installes toi sur un nuage, et ... bonjour l'imaginaire ! Envoles toi au-delà de toi et vas ailleurs... »*

*La poésie est la sophrologie de l'esprit, l'univers est immense, les étoiles sont vertes Monsieur ! ... où dans l'espace infini, ces étoiles seront les émeraudes de ton ciel. Bon voyage mon ami ! ... »*

REUSSIR C'EST LA VOLONTE DE BIEN FAIRE DANS SA PASSION.

S. Raud



# Gymnastique volontaire



## Quelques dates à retenir :

**Lundi 6 septembre à 13h45, rendez-vous place d'Oron pour les marcheurs.**

**Mardi 7 septembre à 18h45, reprise des cours de gymnastique en salle.**

**Samedi 9 octobre à 20h30, soirée « fruits de mer ».**

**organisée par les membres G.V.**

## Futurs marcheurs du lundi, prenez garde !

Ils n'ont pas encore réussi à nous perdre dans les bois, mais ce n'est pas faute d'avoir essayé. Parlons un peu du circuit dans les bois de la Frédière.

On nous avait dit : 10 ou 12 km. Il paraîtrait que nous en avons parcouru une vingtaine ! Pas un chat pour nous renseigner, ni même un bûcheron (c'est plus facile pour communiquer). Des chemins forestiers dans tous les sens dans une vaste forêt (très belle d'ailleurs). Vous vous souvenez de l'histoire du petit Poucet qui semait des cailloux pour pouvoir retrouver son chemin ? Hé bien il ne faudra pas s'étonner si les prochaines fois, nous confions à nos guides des sacs à dos plein de pierres blanches à égrener tout le long du trajet.

## **Amis marcheurs, reprise de la randonnée pédestre le lundi 6 septembre, rendez-vous place d'Oron à 13h45.**

Retour probable vers 17h, destination inconnue à ce jour (ça commence bien !)

Rappel : être à l'heure, bien chaussé, emporter de l'eau, carte FR de l'année obligatoire.

Facultatif : rations de survies, cailloux blancs, corne de brume, pyjama ...

Renseignements utiles et véritables, Guylène Boutinon - Commentaires, M.Christine Pommier



REPRISE DES REUNIONS DU CLUB DES AINES : MARDI 7 SEPTEMBRE

